

L'Italie saisit le bras armé de la Mafia dans l'éolien

CORRESPONDANT À ROME PIERRE DE GASQUET - LES ECHOS | LE 04/04/2013



1 / 1

La justice a ordonné la saisie de 1,3 milliard d'actifs d'un poids lourd italien de l'éolien.

L'énergie renouvelable n'est pas toujours aussi propre qu'on le pense. Trois ans après leur mise sous séquestre à la demande de la Direction antimafia de Palerme, l'homme d'affaires Vito Nicastrì, cinquante-sept ans, a vu l'ensemble de ses biens et actifs définitivement confisqués, hier, par le tribunal de Trapani. Au total, la saisie porte sur un ensemble de 43 sociétés et participations diverses, 98 biens immobiliers (terrains, immeubles...) et 66 comptes courants, pour un montant estimé à « plus de 1,3 milliard d'euros », selon le communiqué de la DIA (Direction des enquêtes antimafia). C'est la plus importante saisie jamais réalisée en Italie dans le cadre d'une opération antimafia.

« C'est un résultat sans précédent. Nous continuons à rechercher les grands patrimoines de la Mafia pour identifier leurs prête-noms », a expliqué, hier, le directeur de la DIA, Arturo De Felice, persuadé que Vito Nicastrì est un « homme de paille » de l'actuel chef suprême de Cosa Nostra, Matteo Messina Denaro. Placé en résidence surveillée, l'homme d'affaires sicilien, un temps baptisé le « Seigneur du vent », est considéré comme un des principaux entrepreneurs italiens dans l'éolien et le photovoltaïque, devenus des secteurs de prédilection pour le blanchiment d'argent sale dans la péninsule. Fils d'un électricien, Vito Nicastrì a mis sur pied un véritable empire de fermes éoliennes en Sicile, Lombardie, Latium et Calabre, à travers « une dynamique tumultueuse de rapports entretenus avec des sociétés luxembourgeoises, danoises et espagnoles ».

La saisie des actifs du « roi de l'éolien » intervient au moment où les renouvelables sont en plein essor dans la péninsule. Selon le dernier rapport du think tank Kyoto Club, la contribution de l'énergie éolienne a augmenté de 34,2 % en 2012 (à 13 térawattheures), contre +72 % pour le photovoltaïque (18,3 térawattheures), les deux sources représentant désormais 9,6 % de la demande d'électricité nationale. En juillet 2012, un des principaux parcs éoliens italiens avait déjà été saisi en Calabre. ●

Correspondant à Rome Pierre de Gasquet